



SRCCA

Swiss R/C Car Clubs Association

Verband Schweizerischer Clubs für ferngesteuerte Automodelle

Association des clubs suisses pour modèles d'auto radiocommandés

Associazione dei clubs svizzeri per automodelli radiocommandati

Règlement V8TR & V10TR 2019

Obmann

Christophe Pethoud
Rue Jean-Lecomte 8

1422 Grandson

Tel: +41 (0)79 643 20 36

E-mail: srcca_v8tr@srcca.ch

Web: <http://www.srcca.ch>

Règlement V8TR et V10TR

Sommaire

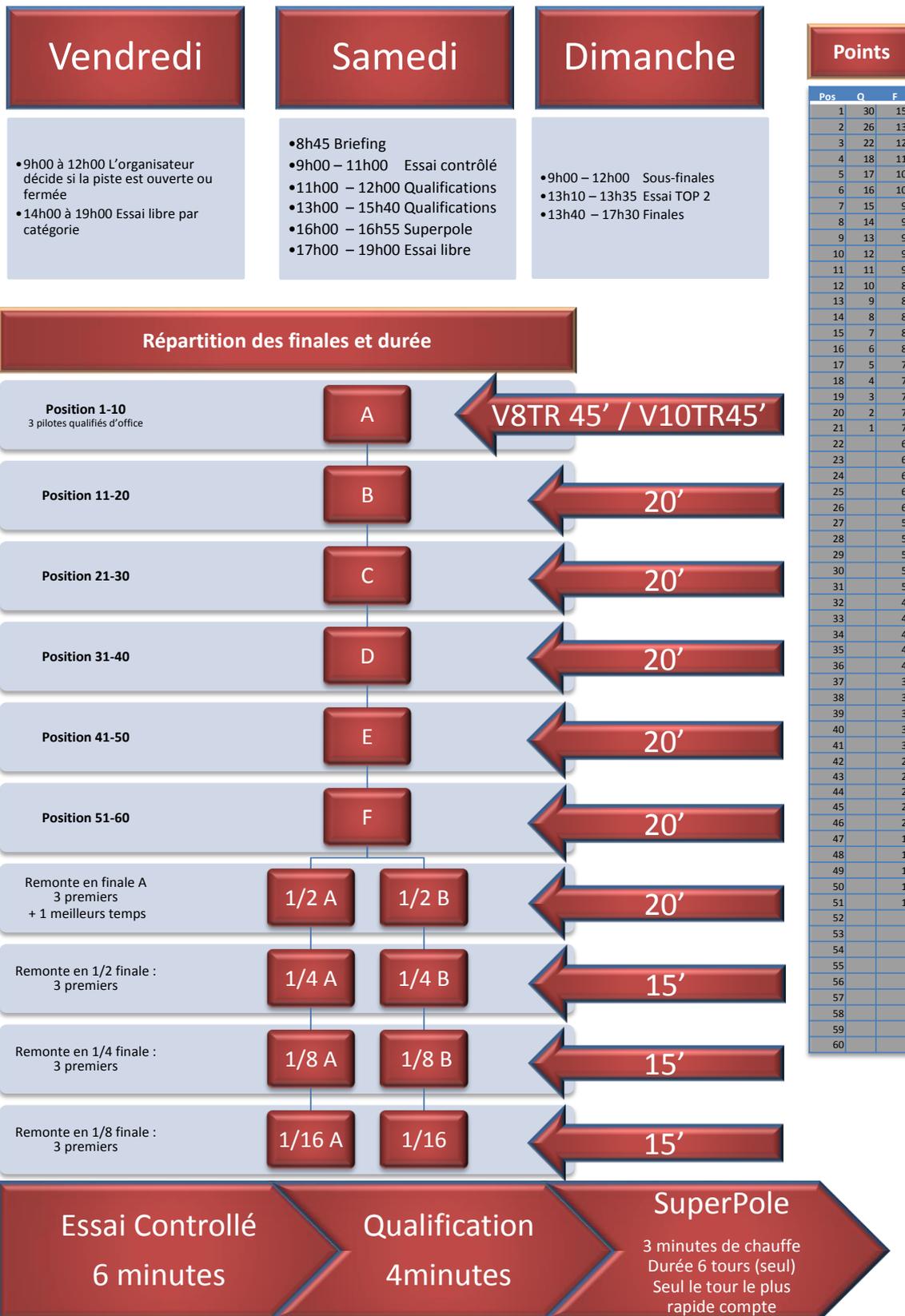
Sommaire	2
1 Règlement V8TR & V10TR aperçu	3
2 Généralités	4
2.1 Inscription aux courses	4
2.2 Ramasseurs	4
2.3 Pilote admis	4
2.3.1 V10TR et V8TR A & B	4
2.3.2 Détermination des pilotes V8TR A	4
2.3.3 Inscription au CE	4
2.3.4 Répartition pour les championnats d'Europe EFRA	5
2.4 Classement	5
2.4.1 Classement d'une course V10TR	5
2.4.2 Classement d'une course V8TR	6
2.4.3 Annulation d'une course	6
3 Direction de course	7
3.1 Composition de la direction de course	7
3.2 Rôle et responsabilité	7
3.2.1 Président de la catégorie SRCCA	7
3.2.2 Le directeur de course	7
3.2.3 Responsable du contrôle technique	7
3.2.4 Représentant des Pilotes	7
3.2.5 Référé SRCCA	7
3.3 Commission de courses	8
4 Déroulement de course	8
4.1 Essais Libres	8
4.2 Briefing des pilotes	8
4.3 Essais contrôlés	9
4.4 Qualification V8TR & V10TR	9
4.4.1 Structure et durée des qualifications	9
4.4.2 Départ des qualifications	9
4.4.3 Classement des Qualifications	9
4.4.4 Superpole	10
4.5 Finale V8TR & V10TR	10
4.5.1 Essais libres pour les finalistes	10
4.5.2 Durée des finales	10
4.5.3 Départ des finales	11
4.5.4 Délai de 10 minutes	11
4.5.5 Remontée dans la finale supérieure catégorie V8TR & V10TR	11
5 Répartition des groupes	12
5.1 Répartition des groupes d'essais contrôlé	12
5.2 Répartition des groupes des qualifications	12
5.3 Répartition des groupes de finale	12
6 Règles complémentaires	12
6.1 Enregistrement/inscription	12
6.2 Utilisation du véhicule	13
6.3 Règles pour les mécaniciens	13
6.4 Sanction	13
6.4.1 Avertissement	14
6.4.2 Stop & Go	14
6.4.3 Suppression de la meilleure manche	14
6.4.4 Suppression de la manche	14
6.4.5 Disqualification	15
7 Spécification des véhicules V8TR	15
7.1 Donnée technique	15
7.2 Carrosserie	15
7.3 Résonateur	16
7.4 Essence	16
7.5 Filtre à air	16
7.6 Pneus	16
7.7 Moteur	16
8 Spécification des véhicules V10TR	17
8.1 Donnée Technique	17
8.1.1 Véhicule accepté	17
8.1.2 Boîte à vitesses	17
8.2 Carrosserie	17
9 Horaire	18

1 Règlement V8TR & V10TR aperçu



V8TR & V10TR

Edition Novembre 2018



2 Généralités

En cas de litige, la version originale française fait foi.

Si un article est inexistant ou incomplet, le règlement EFRA fait foi.

En cas de différence entre le règlement SRCCA et EFRA, le règlement SRCCA fait foi.

2.1 Inscription aux courses

Les inscriptions se font sur MyRCM au minimum 1 semaine avant la course. En cas de retard, le pilote ne sera pas forcément dans un groupe de son niveau.

Le club peut demander 10.-- pour les essais du vendredi.

L'inscription coûte 40.-- pour le samedi et dimanche,

2.2 Ramasseurs

Les ramasseurs sont obligatoires pour les finales, sauf sur la piste de l'AMCS pour des questions de sécurité. Les pilotes finissants aux positions 6,7,8,9 et 10 vont directement au ramassage après leurs finales. La première finale du dimanche matin est ramassée par le groupe le dernier groupe de qualification du samedi.

Sanction :

1^{ère} Avertissement valable pour la saison

2^{ème} Avertissement = disqualification de l'événement

Le pilote peut se faire remplacer.

Les ramasseurs doivent porter des bonnes chaussures pendant le ramassage.

2.3 Pilote admis

2.3.1 V10TR et V8TR A & B

Tous les pilotes possédants une licence 2019 V10TR et V8 TR sont autorisés à participer au championnat Suisse.

Le championnat Suisse 2019 comportera 5 manches :

03.05.2019 - 05.05.2019	MRCSG	1. SM Lauf	Sitterdorf
24.05.2019 - 26.05.2019	MRTM	2. SM Lauf	Lostallo
21.06.2019 - 23.06.2019	MRCAL	3. SM Lauf	Aigle
23.08.2019 - 25.08.2019	AMCS	4. SM Lauf	Herblingen
20.09.2019 - 22.07.2019	MRCL	5. SM Lauf	Langenthal

La coupe Suisse par équipes les 5. & 6.06.2019 MRCAL à Aigle.

2.3.2 Détermination des pilotes V8TR A

La catégorie A contient les 20 meilleurs pilotes du classement générale de la saison précédente.

2.3.3 Inscription au CE

Tous les pilotes participants à un championnat d'Europe paient d'avance les frais d'inscriptions.

Règlement V8TR et V10TR

2.3.4 Répartition pour les championnats d'Europe EFRA

Championnats d'Europe principales:

CE V8TR et V10TR:

En priorité, ce sont les pilotes A EFRA qui participent à cet événement

Ensuite les 3 premiers du classement Suisse.

Puis les 3 meilleurs juniors A.

Les places libres restantes sont données en priorité aux pilotes A puis aux B.

Championnats d'Europe secondaires :

CE +40 V8TR et V10TR :

Ouverts à tous les pilotes.

2.4 Classement

2.4.1 Classement d'une course V10TR

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points. En cas de pluie dans les finales, les points sont donnés aux 10 premiers de manière standard. Dès la 11^{ème} place, les pilotes de la sous-finale A et B finissant, sont classés au même rang (2 x 11^{ème} rang, 2 x 13^{ème} rang, etc..) avec les points correspondants.

Les prix seront distribués en fonction du classement de la finale ABC.

Les prix sont donnés pour les trois premiers de chaque finale ABC. La SRCCA fournit 9 certificats pour les finales de A à C.

Un certificat sera donné au meilleur pilote junior

La somme des points des qualifications et des finales donne le classement du championnat Suisse.

La liste de points en fonction des rangs se trouve à la page 4.

Si des événements spéciaux obligent à stopper la compétition après les qualifications, la course est terminée et les points sont donnés selon le classement des qualifications.

Une course est valable, que si les qualifications ont pu être courues complètement et de manière correcte.

Pour que le championnat soit valable, il faut que minimum 4 manches soient courues. Si ce nombre n'est pas atteint, une manche supplémentaire doit être organisée.

5 manches de CS sont agendées.

4 manches comptent sur 5.

Règlement V8TR et V10TR

2.4.2 Classement d'une course V8TR

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points. En cas de pluie dans les finales, les points sont donnés aux 10 premiers de manière standard. Dès la 11^{ème} place, les pilotes de la sous-finale A et B finissant, sont classés au même rang (2 x 11^{ème} rang, 2 x 13^{ème} rang, etc..) avec les points correspondants.

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points.

Les certificats seront distribués en fonction du classement de la finale ABC.

Les certificats sont donnés pour les trois premiers de chaque finale ABCDE. La SRCCA fournit 15 certificats pour les finales de A à E.

Un certificat sera donné au meilleur pilote junior

La somme des points des qualifications et des finales donne le classement du championnat Suisse unique (A & B), en outre les 5 meilleurs pilotes de la catégorie B représentent les vainqueurs du championnat B.

Le meilleure pilote B est champion V8TR B et s'il fait partie des 5 premiers du classement, il reçoit le prix V8TR B et pas V8TR A.

La liste de points en fonction des rangs se trouve à la page 4.

Si des événements spéciaux obligent à stopper la compétition après les qualifications, la course est terminée et les points sont donnés selon le classement des qualifications.

Une course est valable, que si les qualifications ont pu être courues complètement et de manière correcte.

Pour que le championnat soit valable, il faut que minimum 4 manches soient courues. Si ce nombre n'est pas atteint, une manche supplémentaire doit être organisée.

5 manches de CS sont agendées.

4 manches comptent sur 5.

2.4.3 Annulation d'une course

Les raisons suivantes peuvent mener à l'annulation d'une course :

Les conditions climatiques ou une catastrophe naturelle rendant la piste impraticable.

Le chronométrage ne fonctionne pas à cause d'un problème matériel ou logiciel.

La défaillance de la sonorisation, ce qui rend l'organisation de la course impossible.

L'organisateur peut annuler la course en cas d'accident ou de décès, en relation avec la course ou un de ces participants.

La course ne se terminant pas dans le délai prescrit (maximum 90 minutes après l'horaire officiel).

3 Direction de course

3.1 Composition de la direction de course

- Président de la catégorie SRCCA
- Directeur de course désigné par le club
- Responsable du contrôle technique
- Représentant des pilotes désigné lors du briefing

3.2 Rôle et responsabilité

3.2.1 Président de la catégorie SRCCA

- Il est l'organe suprême de l'évènement.
- Il doit surveiller le déroulement de la course et conseiller le directeur de course
- Il peut intervenir et prendre des décisions sur demande du directeur de course ou en cas de non-respect du règlement.

3.2.2 Le directeur de course

- Il est choisi par le club organisateur
- Il doit être présent en bord de piste pour surveiller le bon déroulement de la course.
- Il doit surveiller le comportement et sanctionner en cas de mauvais comportement.
- Il peut donner des avertissements et sanctions selon le règlement en vigueur.
- Sa décision est remise question uniquement en cas de protêt

3.2.3 Responsable du contrôle technique

- Il est choisi par la SRCCA pour toutes les courses
- Il contrôle la conformité des voitures systématiquement ou par sondage.
- En cas d'infraction au règlement technique applique la sanction.
- Sa décision est remise question uniquement en cas de protêt

3.2.4 Représentant des Pilotes

- Ils sont déterminés lors du briefing par le directeur de course
- Les pilotes s'adressent aux représentants des pilotes en cas de réclamation, protêt, etc...
- Les pilotes ne doivent pas s'adresser en direct aux membres du club organisateur, directeur de course, chronométrage, etc...

3.2.5 Référé SRCCA

- Il est choisi par la SRCCA pour toutes les courses ou selon sa disponibilité.
- Il contrôle le respect du règlement en piste.
- En cas d'infraction au règlement technique applique des avertissements ou sanctions.
- Les décisions sont prises durant la course et ne peuvent pas être remise en question par un protêt.

3.3 Commission de courses

- Elle est composée du Président de catégorie SRCCA, directeur de course, représentants des pilotes, du responsable du contrôle technique **et du Référé SRCCA**.
- Elle se réunit lorsque qu'un événement inexistant au règlement SRCCA et EFRA se produit.
- Elle se réunit lorsque qu'un pilote dépose protêt.
- Elle **ne se réunit pas** lorsque les points sont gérés dans le règlement, exemple :
 - Pour mettre une sanction
 - Lorsqu'une voiture est jugée non-conforme au contrôle technique
 - Sur des problèmes impliquant l'un des représentants des pilotes.
 - Etc...

4 Déroulement de course

4.1 Essais Libres

- Le vendredi la piste est ouverte pour tous les pilotes pour les essais libres, selon l'horaire (visible sur myrcm.ch).
- L'organisateur peut ouvrir la piste le vendredi matin pour des essais libres, sans distinction de catégorie.
- Le pilote doit se trouver sur le podium de pilotage lorsqu'il roule.
- Le nombre de pilote maximum sur le podium dépend de la capacité de ce dernier.
- Il n'y a pas de durée maximum d'essais libres par pilote, mais par respect les pilotes limitent leur temps d'essais

4.2 Briefing des pilotes

- Les participants au briefing sont uniquement les pilotes et commission de course
- Les représentants des pilotes sont élus sur place, 3 pilotes dont un Tessinois, un Suisse Romand et un Suisse Allemand. Ils ne sont pas du club organisateur. **1 représentant des pilotes V10TR et 2 V8TR.**
- Le briefing a lieu avant les essais libres.
- Au briefing est présenté la commission de course : **Directeur de course, Référé, Responsable du contrôle technique.**
- Le règlement ne doit pas être expliqué, mais la page 4 du déroulement de course doit être affichée.
- **Définir si les pilotes qui demande un délai de 10 minutes en départ de finale, doivent partir des stands ou de la 11ème place.**
- Le briefing doit être fait en français et en allemand.
- Les explications suivantes sont nécessaires :
 - Départ des qualifications et l'ordre de départ.
 - Départ de la finale et la façon dont les mécaniciens doivent revenir au stand.
 - Lieu du contrôle technique et où déposer les voitures.
 - Où récupérer la voiture après le contrôle technique.
 - Où prendre et rendre le transpondeur pour toute la journée.
- L'organisateur peut donner des informations supplémentaires importantes :

Règlement V8TR et V10TR

- Indiquer où se trouve le podium de pilotage, comment se tenir pour les ravitaillements, air comprimé, où tourner les pneus, toilette, repas spéciaux, soirées, etc...

4.3 Essais contrôlés

- 3 manches d'essais par groupe.
- Durée d'essai 6 minutes.
- Temps de changement 3 minutes.
- L'addition des 3 meilleurs tours consécutifs sont utilisés pour le classement général des essais.

4.4 Qualification V8TR & V10TR

4.4.1 Structure et durée des qualifications

- 4 manches de qualification. Le classement se fait avec le système de point EFRA.
- La première manche débute samedi selon le plan horaire.
- Les groupes V10TR débutent suivi par les groupes V8TR.
- Les qualifications durent 4 minutes, pas de ravitaillement obligatoire.
- Le temps de changement de groupe est de 4 minutes dont 1 minute de changement de groupe, 2,5 minutes d'essais, et 30 secondes aux ordres du starter pour le départ.
- Durant une manche de qualification, il n'y a pas de pause entre deux groupes et le pilote s'arrête dans les stands dès la fin de la manche. S'il y a peu de groupe, une pause peut être insérée entre deux manches de qualifications.
- La « superpole » dure sur 6 tours, le meilleur tour compte.

4.4.2 Départ des qualifications

- Le départ se fait depuis les stands ou depuis une ligne sur la piste, « départ single », chaque pilote déclenche son propre chronomètre.
- Procédure de départ : Dès l'annonce des 30 secondes avant le départ, les voitures rentrent au stand et sont sous les ordres du starter.

- Le départ se fait dans l'ordre suivant :

Qualification 1 : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10
Qualification 2 : 4,5,6,7,8,9,10,1,2,3
Qualification 3 : 7,8,9,10,1,2,3,4,5,6
Qualification 4 : 10,9,8,7,6,5,4,3,2,1

4.4.3 Classement des Qualifications

- 2 meilleurs manches aux points sont comptées
- Seuls les manches qui ont été couru dans les mêmes conditions compteront (complètement sèche ou complètement pluie). Si toutes les manches ont été courue des conditions inégales, dans ce cas elles comptent toutes. Mêmes conditions signifient aucune différence de temps moyen de plus de 20%. Le directeur de course avec le Président de la catégorie prendra la décision finale.

Règlement V8TR et V10TR

- Si un groupe de qualification roule en condition sèche ou pluie, l'information doit figurer sur la feuille de chronométrage.
- Après chaque manche, la voiture doit être déposée au contrôle technique. La responsabilité de déposer la voiture au contrôle technique incombe au pilote et non au mécanicien. La commission technique peut choisir de contrôler ou non la voiture.
- **Les deux premiers du classement final des qualifications vont directement en finale A N°1 & N°2.**
- Après toutes les manches de qualification et la superpole, le classement est affiché.

4.4.4 Superpole

- La superpole concerne les pilotes occupant la **3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}** place du classement général après la 4^{ème} manche de qualification.
- Les pilotes de la Superpole ont 5 minutes de warmup, avant de partir individuellement.
- Chaque pilote roule individuellement
- Chaque pilote a 3 minutes de chauffe, puis 6 tours pour réaliser le tour le plus rapide possible.
- Le pilote qui a réalisé le meilleur tour va directement en finale.
- **Le pilote qui a réalisé le 2^{ème} meilleur tour va directement en finale.**
- **Les pilotes qui ont réalisé le 3^{ème} à 4^{ème} meilleures tours seront réparti dans les sous-finales selon le classement de la Superpole.**
- **En cas de pluie, la superpole est annulée. Les 4 meilleures des qualifications vont directement en finale.**

4.5 Finale V8TR & V10TR

4.5.1 Essais libres pour les finalistes

- Seuls les pilotes qualifiés directement en finale ont 10 minutes d'essais après les 1/2 finale.

4.5.2 Durée des finales

- Finale A V8TR 45 Minutes
- Finale A V10TR **45** Minutes
- Finale B V8TR **20** Minutes
- Finale B V10TR 20 Minutes
- Finale C V8TR 20 Minutes
- Finale C V10TR 20 Minutes
- Finale D V8TR 20 Minutes
- Finale E V8TR 20 Minutes
- Finale F V8TR 15 Minutes
- Finale G V8TR 10 Minutes
- 1/2 finale 20 Minutes
- 1/4 finale 15 Minutes
- 1/8 et autre sous-finale 15 Minutes

4.5.3 Départ des finales

- Les finales débutent le dimanche à 9h00.
- Les finales démarrent avec une grille de départ style « Lemans » obligatoire
- Minimum 4m, maximum 5m entre chaque place de départ.
- L'emplacement de la grille de départ doit être validée par le Obmann et le directeur de courses avant le briefing
- Pour chaque finale minimum 3 minutes de chauffe. Pour la finale A V8TR, minimum 4 minutes de chauffe.
- A l'annonce „30 secondes avant le départ“ les voitures rentrent au stand, puis les mécaniciens amènent les voitures sur la grille de départ.
- Pour chaque finale, il y a un tour de chauffe. Pendant ce tour, il est interdit de dépasser. Les voitures font leur tour de chauffe et reviennent dans leur case de départ. Dès que la dernière voiture est en mains de son mécanicien, le décompte en seconde commence (10,9,8,...). Les voitures sont posées à 3 secondes. Le signal de départ est donné maximum dans les 3 secondes qui suivent.
- Le pilote ayant demandé 10 minutes de délai, part des stands (à la sortie) ou de la 11ème place, selon l'annonce faite au briefing.
- Les pilotes qui ne sont pas dans leur case de départ avant le tour de chauffe, partent des stands (à la sortie).

4.5.4 Délai de 10 minutes

- Les 10 minutes de délai peuvent être demandées en demi-finales et finale A.
- La demande doit être faite après l'entrée en piste, pendant le temps d'échauffement, mais avant l'annonce „30 seconde avant le départ“.
- Le délai de 10 minutes ne peut être demandé qu'une fois par finale.
- Lors de la demande, le nom du pilote et la raison de la demande doit être spécifiés.
- Si les 10 minutes de délai sont pour un problème de fréquence, la piste est fermée. Pour les autres problèmes, la piste est ouverte, aux risques et périls des pilotes.
- Le pilote essaie de réparer les dégâts durant les 10 minutes de délai. S'il finit plus tôt, la course reprend son court. Lorsque le délai de 10 minutes est terminé, les véhicules sont appelés sur la grille de départ, même si le pilote n'a pas fini de réparer.

4.5.5 Remontée dans la finale supérieure catégorie V8TR & V10TR.

- Des 1/8^{ème} de finale au 1/4 de finale les 3 premiers de chaque finale A ou B, vont dans la finale A ou B supérieur avec les numéros 8,9 et 10.
- S'il n'y a qu'une seule sous-finale (1/16, 1/8, 1/4 de finale), le 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} remonte dans la demi-finale A supérieure et le 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} remonte dans la demi-finale B supérieure.
- Le pilote en pole position et le deuxième selon les qualifications prennent directement part avec le n°1 et n° 2 en Finale A.
- Le vainqueur de la superpole part avec le n°3 en Finale A
- Le second de la superpole part avec le n°4 en Finale A
- La remontée de la 1/2 finale en finale en condition sèche :
Le 2 premiers de la 1/2 Finale A et B, et les 2 meilleurs temps remontent en finale.
- La remontée de la 1/2 finale en finale en condition pluie :
Les 3 premiers pilotes des 1/2 finales remontent en finale. Les 2 premiers prennent les numéros 5 et 6, les 2 deuxièmes les 7 et 8, puis les 2 troisièmes 9 et 10. Les répartitions pour les finales B à G sont identiques aux conditions sèches.

Règlement V8TR et V10TR

- Les 6 pilotes remontés des 1/2 finales, partent en finale selon le classement avec les numéros de 5 à 10. 10 pilotes (place 11 à 20) suivant au classement vont en finale B, les 10 pilotes suivants (place 21 à 30) vont en finale C, etc...
- La remontée est possible que lorsque le contrôle technique a été passé sans erreur.

5 Répartition des groupes

5.1 Répartition des groupes d'essais contrôlé

- La répartition du groupe est basée sur le classement du championnat actuel.

5.2 Répartition des groupes des qualifications

- Maximum 8 à 10 pilotes par groupe selon la taille du circuit
- Composition des groupes de qualification sur la base du classement général des essais contrôlés.
- En cas de pluie durant les essais libres, le groupe de qualification sont faits sur la base du championnat actuel.
- Les changements de groupes doivent être communiqués et affichés le plus rapidement possible.

5.3 Répartition des groupes de finale

- A partir du résultat des qualifications, un classement est affiché. Ce classement servira à la répartition des groupes de finales.
- La répartition des groupes de finales doit être faite et affichée le samedi juste après les qualifications.
- Les finales et les sous-finales A + B sont réparties de la façon suivante :
 - Les 14 premiers sont en 1/2 finales directement
 - Les suivants sont répartis dans chaque sous-finale A et B.
 - Pour la dernière sous-finale, s'il reste moins de 11 pilotes, il n'y aura qu'une sous-finale A courue et les 6 premiers pilotes remontent dans la sous-finale supérieur A ou B.
 - Les finales ABCDEFG seront déterminées par le résultat des sous-finales.
 - La dernière finale du système ABC est optimisée et peut comporter jusqu'à 12 pilotes.
 - Si la dernière finale du système ABC est optimisé, les pilotes 11 et 12 au départ, seront remis manuellement à la 11 et 12ème place de leur finale, selon l'ordre d'arrivée, de façon à toucher les points de championnat correspondant à leur place.

6 Règles complémentaires

6.1 Enregistrement/inscription

- L'inscription et location de place de camping est à payer le samedi avant les essais contrôlés.
- Lorsque l'enregistrement est fait, on peut prendre part à la compétition.
- L'enregistrement doit être fait pour participer aux essais.

Règlement V8TR et V10TR

- L'enregistrement est possible le dimanche 15 minutes avant le départ de la première sous-finale, pour les pilotes présents uniquement dimanche ayant informé l'organisateur à l'avance.
- **Les vieux marquages du châssis doivent être effacés avant de l'enregistrement.**

6.2 Utilisation du véhicule

- **Après chaque qualification ou finale, la voiture doit être déposée au contrôle technique, même s'elle n'a pas fini la manche ou souffert un défaut.**
- Une voiture sèche et une voiture pluie par pilote, **les deux montées complètement**, sont acceptées.
- Les deux voitures sont identifiées au contrôle technique le samedi matin avant 12h00.
- La responsabilité du marquage du châssis incombe au pilote, il doit indiquer clairement quelle voiture doit être marquée pluie ou sèche. Aucune réclamation du pilote ne pourra être faite après le marquage du châssis.
- En cas de litige, seule la marque visible sur la voiture au moment du contrôle fait foi.
- Si le châssis doit être changé à la suite d'un accident, le châssis marqué par le contrôle technique le samedi matin doit rester au contrôle technique en échange du marquage d'un nouveau châssis.
- Si la voiture n'est plus réparable, une nouvelle voiture peut être marquée mais la voiture détruite restera au contrôle technique jusqu'au dimanche soir après la dernière finale.
- La voiture pluie peut être utilisé sur piste mouillée.
- Les conditions sèches ou de pluie sont valables pour l'entier de la manche.
- Le pilote doit annoncer au contrôle technique lorsqu'il utilise la voiture pluie sur piste sèche.
- Si la voiture pluie est annoncée et qu'en fin de manche la voiture présentée au contrôle technique n'a pas le marquage pluie, le pilote sera disqualifié de la manche.
- Si le pilote n'a pas annoncé l'utilisation de la voiture pluie et que la voiture présentée au contrôle technique est la voiture pluie, le pilote sera disqualifié de la manche.
- La voiture pluie peut donc être utilisée en condition sèche si elle est annoncée avant d'entrer en piste pour les 3 minutes de chauffes.
- Il est interdit d'échanger la voiture défectueuse contre une autre ou d'utiliser la voiture d'un autre pilote.
- Une seule voiture dans la « pitlane ».
- Si la voiture est défectueuse, le pilote a le droit de réparer la voiture ou d'abandonner la course, mais pas de changer de voiture.

6.3 Règles pour les mécaniciens

- Dans les qualifications, finales et sous-finales chaque pilote a droit à 2 mécaniciens.
- Le ou les mécaniciens doivent se tenir aligné sous son pilote.
- **Les mécaniciens doivent porter des bonnes chaussures.**

6.4 Sanction

L'avertissement ou la pénalité, sont des peines différentes. Toutes les sanctions prononcées sont détaillées avec la raison et l'heure, sur la feuille de résultat dans les notes de courses qui sera sur le panneau d'affichage.

Règlement V8TR et V10TR

6.4.1 Avertissement

- L'avertissement est donné pour les fautes légères, s'il n'y a pas de négligence grave.
- Après plus de 2 avertissements (à savoir le 3^{ème}), la pénalité appropriée sera donnée.

Des cas bénins sont par exemple :

- Ne pas laisser passer un coureur plus rapide
- Conduite déloyale

En qualification, il est également possible de donner un avertissement, qui peut être suivi d'une pénalité pour les cas ci-dessus.

6.4.2 Stop & Go

Le Stop & Go : Le pilote rentre dans les stands, s'arrête dans la case marquée à cet effet et reprend la piste après un temps déterminé (par exemple 10 secondes). Le temps d'arrêt peut être de 0 seconde, donc s'arrêter et repartir. Le temps d'arrêt est déterminé en fonction du temps d'entrée et sortie des stands.

Raison non-exhaustive de Stop & Go :

- Couper un bout de la piste
- Départ anticipé
- Remise en piste incorrecte de la part du mécanicien
- La voiture, une partie du corps du mécanicien, un élément servant au ravitaillement ou changement de pneu dépasse la poutre ou la ligne délimitant la zone où se tiennent les mécaniciens.
- Gêner un pilote venant ravitailler, en posant la voiture devant.
- L'ordre de départ en qualification pas respectée.
- Si la pénalité ne peut pas être purgée, le temps du Stop & Go, minimum 10 secondes où l'équivalent du temps de l'arrêt sera soustrait ou additionné au temps final. (Exemple, si le pilote fait 16 tours en 5 :04.123 -> 15 tours en 4 :54.123 et si le pilote fait 15 tours en 5 :15.123 -> 15 tours en 5 :25.123)
- La pénalité doit être purgée dans les trois tours suivants l'annonce de la pénalité, si ce n'est pas le cas la manche en cours sera supprimée.

6.4.3 Suppression de la meilleure manche

- Ne pas avoir purgé son Stop & Go dans les 3 tours après l'annonce en qualification.
- La voiture passe la ligne chronométrage autrement que par ses propres moyens (poussée par le mécanicien)

6.4.4 Suppression de la manche

- Ne pas avoir purgé son Stop & Go dans les 3 tours après l'annonce en finale.
- Le véhicule n'est pas réglementaire. Décision prise par le contrôle technique.
- Le véhicule n'a pas été donné au contrôle technique.
- Après deux avertissements „n'a pas laissé passer“ ou conduite déloyale.
- Une collision volontaire avec un autre participant.
- Faire une réparation pendant un contrôle fréquence.
- Réparation sur la piste par le mécanicien.
- Ravitaillement sur la piste par le mécanicien.
- Utiliser une voiture pas identifiée par le contrôle technique.
- Utiliser la voiture pluie sur piste sèche.
- **Ne pas porter des bonnes chaussures (mécanicien ou ramasseur)**

Règlement V8TR et V10TR

6.4.5 Disqualification

- Mauvaise conduite et comportement.
- Conduite à contre sens.
- Entrée dans les stands à contre sens.
- Après 3 pénalités, les avertissements ne sont pas comptés.

7 Spécification des véhicules V8TR

7.1 Donnée technique

Echelle		1:8
Poids :	Minimum	2.350 kg avec réservoir vide et transpondeur
Voie	Maximum	267 mm

Hauteur carro.	Maximum	170 mm
Hauteur aileron	Maximum	180 mm

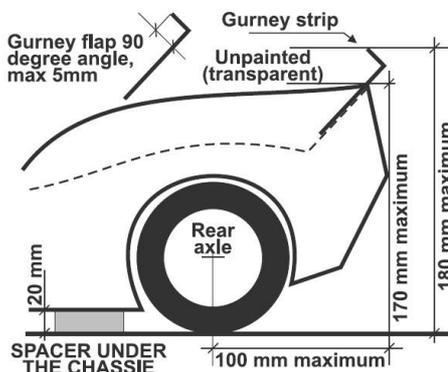
La hauteur de la voiture sera mesurée, posée sur des cales de 20mm, sur le point le plus haut de la carrosserie max. 170mm, s'il y a un aileron rapporté la hauteur max. de l'aileron est de 180mm.

Le diffuseur arrière est autorisé, mais ne doit pas dépasser 50mm mesuré depuis le centre de l'axe arrière de l'axe rigide.

Angle de l'aileron		45 °
Contenance :	Maximum	125 ml
Moteur :	Exactement	3.5 cc

7.2 Carrosserie

- Les seules carrosseries autorisées sont celles homologués par l'EFRA selon la liste EFRA de l'année en cours.
- La carrosserie doit avoir le numéro d'homologation valable et visible.
- Les trous dans la carrosserie sont autorisés pour la culasse du moteur, le filtre à air, l'antenne, l'ouverture du réservoir, l'arceau et tous les éléments dépassant de la carrosserie, avec maximum 10mm tout autour.
- Le pare-brise ne doit pas être découpé. Les fenêtres latérales peuvent être découpée.
- La carrosserie doit être peinte de manière réelle, comme par exemple les fenêtres doivent rester transparente. Les pilotes, s'il y en a un, doit être peint de minimum trois couleurs.
- **Largeur 267mm mesuré à n'importe quel endroit de la carrosserie.**



Règlement V8TR et V10TR

7.3 Résonateur

- Les échappements utilisés doivent avoir le numéro d'homologation EFRA gravé, qui fait partie de la liste EFRA de l'année en cours.
- Si l'échappement est défectueux, même suite à un accident durant la course, la voiture doit être retirée de la piste.

7.4 Essence

- Essence : Maximum 16% de Nitro-méthane.
- Doit être mesuré avec le Nitromax16.

7.5 Filtre à air

- Les filtres à air doivent être munis d'un INSBOX.
- Le INSBOX doit toujours être sur la voiture durant la course.
- Si vous perdez le INSBOX, il doit être remis immédiatement.
- Le filtre pluie peut être utilisé lorsque le directeur de course annonce les conditions pluies.

7.6 Pneus

- Selon règlement EFRA mais sans le système de pneu imposé EFRA.
- **Interdiction traiter les pneus, celui qui est pris en train n'importe qu'elle produit sur les pneus sera disqualifier.**
- Les pneus mousses sont autorisés par temps sec et pluie.
- Les pneus pluies caoutchoucs doivent être utilisé par temps de pluie, mais sont autorisé lorsque la piste est entrain de sécher.

7.7 Moteur

- Diamètre du carburateur limité à 9mm maximum.

8 Spécification des véhicules V10TR

8.1 Donnée Technique

Echelle		1:10
Poids :	Minimum	1650 g avec réservoir vide et transpondeur
Empattement		230mm - 270mm
Largeur sans carrosserie		170mm - 200mm
Largeur avec carrosserie		175mm – 205mm
Longueur de carrosserie avec aileron		360mm – 460mm
Hauteur carro.		120 mm – 175mm
La hauteur de la voiture sera mesurée, posée sur des cales de 10mm.		
Largeur d'ailerons		125mm – 200mm
Pare-choc arrière → ailerons		Max. 10mm
Contenance :		Max. 75ml
Moteur :	Exactement	2.11 cc
Carburateur :		Max. 5.5mm
Jantes :		Ø 46mm – 55mm
Largeur des pneus avant & arrière :		max. 31mm

8.1.1 Véhicule accepté

Dans la classe V10TR 200mm, les voitures 2 ou 4 roues motrices sont acceptées. La voiture doit avoir un frein mécanique.

8.1.2 Boîte à vitesses

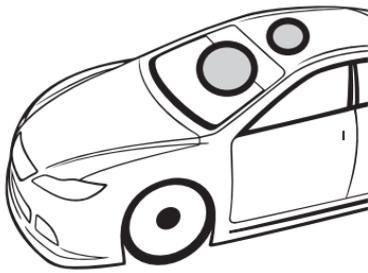
Maximum 2 rapports.

8.2 Carrosserie

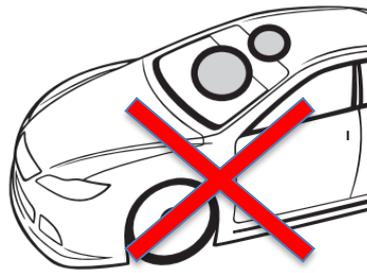
- Seule les carrosseries voitures de tourisme, 2 et 4 portes, sont autorisées. Selon liste de carrosserie EFRA.
- La carrosserie doit avoir un numéro EFRA visible.
- Le Pare-brise et les vitres latérales ne doivent pas être coupés.
- La carrosserie doit être fabriqué en matériau flexible et peint. Toutes les vitres doivent rester transparente ou semi-transparente.
- Seules les découpes suivantes sont autorisées sur la carrosserie :
 - a) Un trou de refroidissement dans le pare-brise avec une taille maximale de 60mm dans toutes les directions.
 - b) Le trou de la bougie de préchauffage dans le toit ne doit pas dépasser 35mm de diamètre. Le trou de la bougie ne peut pas être combiné avec l'ouverture pour le ravitaillement en essence et doit avoir une distance minimale de 5 mm avec celui du ravitaillement.
 - c) La fenêtre latérale avant et la lunette arrière peuvent être enlevées pour le refroidissement. Les fenêtres latérales arrière doivent rester intacts.

Règlement V8TR et V10TR

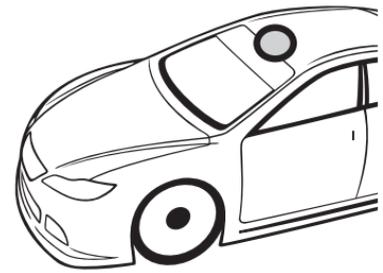
- d) L'ouverture pour le ravitaillement en essence doit avoir un diamètre maximum de 50mm. L'ouverture doit être au centre de l'ouverture du réservoir et ne peut être combinée avec le trou de refroidissement dans la fenêtre avant (distance minimale de 5 mm du trou de refroidissement).
- e) Les petits trous pour la fixation de la carrosserie, du transpondeur, du réglage de carburateur et l'antenne sont de max 10mm.
- f) Le trou pour l'échappement doit avoir la taille appropriée pour la pipe d'échappement. D'autres ouvertures ne sont pas autorisées !



OK: 1 trou max. 60mm pour refroidissement & 1 trou max. 50mm pour ravitaillement



pas OK: 1 trou 60mm pour refroidissement & 1 trou 50mm pour ravitaillement, les deux dans la fenêtre avant.



OK: 1 trou max. 50mm dans fenêtre avant/toit pour ravitaillement & refroidissement

- L'arceau de sécurité doit être sous la carrosserie.
- Aucune partie du véhicule ne peut dépasser, à l'exception de la pipe de l'échappement, sur le côté de la voiture.
- Aucune aide aérodynamique ne peut être ajoutée sous la carrosserie ou le châssis.

9 Horaire

L'horaire définitif est publié sur www.myrcm.ch le jeudi précédant la course par le Obmann. L'horaire sera valable pour tout le week-end de course. L'horaire ne peut pas être modifié par l'organisateur sans la validation du Obmann et de la commission de course.

L'horaire peut être modifié si besoin selon les prévisions météorologiques.

Vendredi :

9h00 à 12h00

14h00 à 19h00

L'organisateur décide si la piste est ouverte ou fermée

Essai libre par catégorie

Samedi :

8h45

9h00 – 11h00

11h00 – 12h00

13h00 – 15h40

16h00 – 16h55

17h00 – 19h00

Briefing

Essai contrôlé

Qualifications manche 1

Qualifications manche 2 à 4

Superpole

Essai libre sans distinction de catégorie

Dimanche :

9h00 – 12h00

13h10 – 13h35

13h40 – 17h30

Sous-finales

Essai qualifié direct en finale

Finales